

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1984)  
**Heft:** 729

**Artikel:** Travail social à Genève : solidarité hors des sentiers battus  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1016945>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Solidarité hors des sentiers battus

A besoins nouveaux, moyens nouveaux: à Genève, *Trajets*<sup>1</sup>, association pour l'aide à l'intégration sociale, renouvelle la finalité et les méthodes du travail social.

L'association a vu le jour en 1979 à la suite d'une première activité réalisée dans le cadre des institutions universitaires de psychiatrie: un lieu de rencontre démedicalisé, tourné vers l'extérieur, mettant en contact psychiatisés et non-psychiatisés. Logement, travail et loisirs constituent les grands problèmes d'intégration de ceux que la vie a marginalisé de notre société. *Trajets* agit dans ces trois domaines, sous l'impulsion d'un travailleur social particulièrement motivé, Alain Dupont, qui continue par ailleurs d'assumer la responsabilité du lieu de rencontre lié aux institutions officielles.

Il est difficile de passer sans transition de la vie en institution à l'autonomie complète. *Trajets* a créé des appartements communautaires pouvant accueillir chacun trois à quatre personnes qui réapprennent à vivre leur vie quotidienne de façon indépendante au sein d'un petit groupe. Un travailleur social assure un appui extérieur. Une démarche qui ne va pas sans difficultés à aplanir avec les voisins, notamment.

L'autonomie suppose la reprise d'une activité lucrative, après une interruption de plusieurs années souvent. Au travers de diverses activités, *Trajets* prépare aux conditions indispensables à un tel projet: tenir un rythme régulier, collaborer avec d'autres personnes, prendre des initiatives et des responsabilités adaptées, retrouver confiance en ses possibilités. Un potager, sur le domaine duquel un chantier a permis la construction d'une maisonnette, offre des occasions de travail variées et souples: à la demande ou au contrat. Un verger permet à des utilisateurs de s'engager sur un long terme (une année). Des possibilités de travail temporaire sont organisées ponctuellement. Les tra-

vailleurs sociaux mettent la main à la tâche, un horticulteur faisant d'ailleurs partie de l'équipe de responsables de *Trajets*.

Troisième axe d'activité: les loisirs, au travers de week-end et de vacances préparées et vécues en commun. Séjours regroupant tantôt des utilisateurs de *Trajets* et des travailleurs sociaux, tantôt des utilisateurs et des personnes extérieures, avec possibilité de joindre un travailleur social au besoin.

De telles activités supposent un engagement, une disponibilité remarquables. Tous les permanents de *Trajets*, à temps partiel, travaillent effectivement davantage. Leur intervention est aussi possible le soir ou les week-end.

*Trajets* n'est pas un cas isolé. Récemment, à Genève, d'autres associations aux buts proches ont été créées: *La Bisaiguë*, du nom d'un outil de menuisier qui évoque le compagnonnage, *Réalise*,

qui s'adresse plus particulièrement aux anciens toxicomanes et anciens détenus.

Travail en direction de marginaux, handicapés sociaux, des catégories aux contours mal définis qui sont délaissées par des médecins parce que peu gratifiantes; prévention, entretien, aide à l'autonomie plutôt que maternage et intervention lourde; légèreté des moyens mis en œuvre, qui contraste avec certaines de ces organisations ayant pignon sur rue où l'on n'en finit pas d'envoyer en formation un personnel quelquefois trop nombreux; volonté de sortir, et les usagers et le travail social de l'institution, avec l'investissement, la responsabilité que cela représente. Et la perspective que les personnes aidées soient moins dépendantes, finalement, d'une rente AI ou du chèque régulier de l'Hospice général. C'est une alternative à la «solidarité» par l'Etat qui s'esquisse.

<sup>1</sup> Adresse utile: case postale 507, 1211 Genève 24.

### LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

## Porte-monnaie et kilomètres

Voyons: 7,60 (bus) + 110 (train) + mettons 6 (bagages) + 25 (bus, aller-retour) + 6 (re-bagages, skis, sacs, etc.) + 7,60 (bus) = près de 160 francs...

En voiture: 420 km à 8 l/100 km à 1,10 fr./l, ça fait à peu près 40 francs; comme il s'agit d'un vieux clou acheté 2500 francs et traîné sur 75 000 km pratiquement sans réparation et que les frais fixes (taxes, assurances) courent que je fasse ce trajet ou pas, je suis vraiment très large en rajoutant 40 francs.

Donc: par transports publics: 160 francs.

En bagnole: 80 francs, maximum.

J'en conclus que les transports publics coûtent deux fois trop cher.

J'en conclus que les transports publics sont réservés aux riches.

J'en conclus que si l'on dispose d'une petite

bagnole achetée à bas prix, le coût d'un voyage, pour deux personnes et plus, est deux à trois fois moins cher qu'avec les transports publics.

J'en conclus également qu'une petite bagnole, consommant 4 l/100 de diesel, efficacement dépolluée, est imbattable par les transports publics, s'agissant du coût. Moralité finale: *les transports publics sont vraiment deux fois trop chers*.

Certes, le calcul est sommaire et ne tient pas compte des coûts induits (pollution, coûts des routes, accidents, etc.). Même à 10 ct/km, cela ne me faisait que 40 francs, soit 120 francs au total. Le train est donc encore trop cher.

De plus, nous n'étions que deux à voyager. Qu'aurait-il fallu déboursier pour trois moutards? Désolé, chers amis de l'AST: quelque chose ne colle pas. Désolé, M. Carlos Grosjean: je n'ai pas les moyens de voyager en train avec ma famille. Et je suis sûr que les employés des CFF, s'ils ne bénéficiaient pas de monumentales réductions, y regarderaient à deux fois avant de monter dans un train, avec la tribu familiale.

G. S.